



Canards Illimités Canada



Groupe de travail
des organismes canadiens
de conservation

La conservation de terres privées au Canada reçoit un appui majeur

Conservation de la nature Canada et ses partenaires se réjouissent de la création du nouveau programme national de protection de la nature

TORONTO, ONT., 23 avril 2019 — Conservation de la nature Canada (CNC) et ses partenaires applaudissent l'annonce d'un nouveau programme financé par le Gouvernement du Canada à hauteur de 100 millions de dollars pour la sauvegarde d'habitats naturels essentiels aux espèces en péril. Annoncé aujourd'hui par Catherine McKenna, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) appuiera la protection de terres privées situées dans des zones écologiquement fragiles, telles que des forêts, des milieux humides, des prairies menacées et des régions côtières.

Le président et chef de la direction de Conservation de la nature Canada, John Lounds, s'est joint à la ministre McKenna pour l'annonce faite aujourd'hui à Toronto. Le PCPN permettra de conserver 200 000 hectares (plus de 490 000 acres) de milieux naturels de plus au cours des quatre prochaines années, soit une superficie qui représente trois fois la taille de la ville de Toronto. Le programme contribuera directement à l'atteinte de l'objectif 1 du Canada, une initiative nationale visant à protéger 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures, et 10 % des zones côtières et marines du pays, d'ici 2020.

Conservation de la nature Canada assurera la gestion du PCPN avec la collaboration de partenaires, soit Canards Illimités Canada et des organismes de conservation du Canada (Groupe de travail des organismes canadiens de conservation). Habitat faunique Canada administrera pour sa part le volet du programme destiné aux organismes de conservation locaux. C'est de manière collective que ces partenaires ont obtenu ce financement, en répondant à l'appel à propositions du gouvernement fédéral.

Les partenaires du PCPN sont enthousiastes à l'idée de pouvoir continuer à protéger des sites écologiquement fragiles à travers le pays, et ce, par l'acquisition de terres privées ou de droits

sur celles-ci. Ils collaboreront étroitement avec des propriétaires fonciers, des familles, des collectivités et des entreprises pour encourager la conservation de milieux naturels.

« Nous sommes très reconnaissants de cet investissement pour la conservation des milieux naturels. Il encouragera la population canadienne à travailler ensemble à la protection de lieux que nous aimons. Nous avons la chance de relever ce défi aux côtés de précieux partenaires qui sont aussi reconnus pour leur travail de protection d'habitats et d'espèces en péril, a déclaré John Lounds. En tant que partenaires, nous savons que notre vrai travail ne fait que commencer. La communauté des organismes en conservation est prête à œuvrer avec les Canadiennes et les Canadiens de tous les horizons pour amasser 200 millions de dollars de plus afin de maximiser la portée de notre travail en conservation. »

« Bon nombre des habitats naturels d'importance au Canada, comme les milieux humides, se trouvent sur des terres privées ou habitées. En plus d'être essentiels à la sauvagine et à d'autres espèces, les milieux humides procurent à la population et aux collectivités de tout le pays d'indispensables bienfaits en purifiant l'eau, en atténuant les effets des inondations et des sécheresses, et en protégeant d'une hausse du niveau des mers. Canards Illimités Canada est impatient de voir comment le Programme de conservation du patrimoine naturel permettra d'accroître ces bienfaits pour les espèces sauvages et pour l'ensemble de la population canadienne, par la création de nouvelles aires protégées. C'est un investissement considérable qui aura un impact positif sur les générations à venir. » – Karla Guyn, chef de la direction de Canards Illimités Canada.

« Nous avons hâte de collaborer avec Conservation de la nature Canada pour fournir des services efficaces d'octroi de subventions aux organismes de conservation, affirme Cameron Mack, directeur général d'Habitat Faunique Canada. La communauté des organismes de conservation jouera un rôle de premier plan dans la protection de terres privées et dans l'atteinte des cibles canadiennes en matière de protection des terres et de la biodiversité. »

« Les organismes de conservation régionaux et communautaires de partout au Canada peuvent dorénavant protéger plus de terres privées grâce au nouveau Programme de conservation du patrimoine naturel. Nous sommes heureux de travailler avec nos partenaires du PCPN et avec les collectivités pour protéger les espaces naturels au Canada et améliorer la résilience des habitats face aux changements climatiques. » – Susan Walmer, Groupe de travail des organismes canadiens de conservation

Faits saillants

- Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) consiste en un investissement du gouvernement fédéral de 100 millions de dollars sur 4 ans, en appui à la conservation de terres privées. Chaque dollar provenant du gouvernement sera bonifié par CNC et ses partenaires en amassant 2 dollars en fonds de contrepartie.
- Le PCPN permettra de conserver au moins 200 000 hectares (plus de 490 000 acres) de terres de grande valeur écologique.

- Le PCPN se concentrera sur la conservation multi-espèces en péril, notamment en protégeant l'habitat des 25 espèces terrestres en péril actuellement introuvables dans aucune aire protégée publique ou privée au Canada.
- Ce nouveau programme mettra l'accent sur la conservation des espaces habités du sud du pays, où la majorité de la population canadienne vit, travaille et pratique des loisirs. C'est aussi dans cette région que vivent la plupart des espèces en péril du Canada.
- Le PCPN encouragera les Canadiennes et les Canadiens à confier leurs terres pour en assurer la conservation. L'appui du gouvernement est important pour les familles en quête de solutions pour protéger des milieux naturels situés sur des propriétés privées.
- La conservation de la nature est un volet important de toute stratégie visant à aider la population canadienne à atténuer les effets climatiques et à s'y adapter.
- Le nouveau programme poursuit sur l'importante lancée du Programme de conservation des zones naturelles (PCZN) qui l'a précédé. Dans le cadre du PCZN, CNC et ses partenaires (CIC et d'autres organismes de conservation) ont protégé 446 000 hectares (1,1 million d'acres) de milieux naturels fournissant des habitats à 210 espèces en péril. Ensemble, les partenaires ont obtenu des résultats en conservation d'une valeur de près de 1 milliard de dollars.

En savoir plus

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, Conservation de la nature Canada (CNC) œuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont contribué à la protection de plus de 1,1 million d'hectares (2,8 millions d'acres) d'un océan à l'autre.

Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, CIC collabore, avec le gouvernement, l'industrie, des organismes à but non lucratif et des propriétaires fonciers, à la conservation des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l'environnement.

Habitat faunique Canada (HFC) est un organisme en conservation sans but lucratif d'envergure nationale qui travaille à conserver, restaurer et améliorer l'habitat naturel d'espèces sauvages à travers le Canada depuis 35 ans. HFC gère également le programme de subventions de l'Initiative du timbre du Canada sur la conservation des habitats fauniques dans le cadre d'un accord avec Environnement et Changement climatique Canada.

Le Groupe de travail des organismes canadiens de conservation est un comité ad hoc formé pour parler d'une seule voix au nom du secteur dans les discussions en cours avec le gouvernement fédéral au sujet des programmes et du financement en matière de conservation. Ses membres comptent des représentants d'organismes de conservation régionaux et communautaires des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que de trois associations provinciales (Réseau de milieux naturels protégés, Ontario Land Trust Alliance et Land Trust Alliance of British Columbia).

Renseignements

Andrew Holland
Directeur national, Relations avec les médias
Conservation de la nature Canada
Cell. (506) 260-0469
Courriel andrew.holland@natureconservancy.ca

Ashley Lewis
Spécialiste principale des communications
Canards Illimités Canada
(204) 467-3252
a_lewis@ducks.ca

Ontario et Est du Canada
Susan Walmer, Directrice générale
Oak Ridges Moraine Land Trust
swalmer@oakridgesmoraine.org
(905) 853-1717, poste 32
(416) 435-5939

Ouest du Canada
Justin Thompson, Directeur général
Southern Alberta Land Trust Society
justin@salts.land
Cell. (403) 819-1633